

SOMMAIRE

Environnement.....p.2-4

Ecole de Musique p.5

Activités de
Pleine Nature..... p.6

Transport..... p.7

Ça s'est passé
chez vous p.7

Brèves du Cœur..... p.8



Madame, Monsieur,

Votre nouvelle lettre d'information fait une large place aux sujets relatifs à l'environnement. C'est en effet une actualité de notre quotidien et qui nous concerne tous. Sur le volet des déchets notamment les règles de tri seront rappelées pour que chacun puisse avoir le geste juste. Un geste et des habitudes qui évoluent compte tenu des investissements qui sont en cours et qui vont conduire à équiper le territoire de nos huit communes, de conteneurs enterrés ou semi-enterrés.

La dynamique globale des investissements de 2013 aura permis aussi de poursuivre les équipements de pleine nature : Plan d'eau de Hautecour, sentier découverte de Fontaine le Puits ou encore canoë kayak à Moûtiers ont été marqués par de nouveaux aménagements que je vous invite à découvrir.

Aussi, parmi les chantiers importants, il faut citer l'aménagement de l'école de musique qui se déroule actuellement Avenue des Salines Royales à Moûtiers. Ce projet mené en partenariat avec la Communauté de Communes des Vallées d'Aigueblanche (CCVA) et en collaboration avec la ville de Moûtiers, permettra de livrer, en avril prochain, de nouvelles installations dans l'ancien bâtiment, et dont le caractère patrimonial aura été conservé. En parallèle, Cœur de Tarentaise réalise, en compte propre, un équipement (salle, vestiaires, rangements, sanitaires) destiné à accueillir la chorale, l'harmonie et les auditions de l'école de musique. Cet aménagement, installé dans la cour de l'école de musique, portera le nom d'Yves Eynard. Le conseil communautaire a souhaité ainsi rendre hommage à celui qui a tant donné pour la musique et dont l'empreinte reste vive.

Cette fin d'année 2013 est aussi marquée par l'arrivée prochaine de Saint Martin de Belleville à la communauté de communes. En effet, c'est le premier janvier prochain que cette importante collectivité fera son entrée dans le périmètre communautaire. Une telle évolution nécessite de nombreux travaux préparatoires et des arbitrages que nous menons actuellement de manière concertée, tant sur les compétences, que sur les questions fiscales.

Bonne fin d'année et bonne lecture.

Fabrice PANNEKOUCKE
Président de la Communauté
de Communes Cœur de Tarentaise



La rationalisation de la collecte des déchets ménagers

Jusqu'à présent, les 8 communes disposaient de services, d'équipements, et de taux de TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) différents.



La CCCT a donc décidé d'équiper l'ensemble du territoire de 65 sites de conteneurs semi-enterrés (en moyenne 1 pour 100 habitants), qui seront, à terme, collectés par le personnel de la CCCT. Coût prévisionnel : 1 200 000 € HT.

En 2013, 21 sites à équiper en conteneurs enterrés et semi-enterrés, sur les communes suivantes :

- Moûtiers : centre historique et coteaux de Champoulet
- Salins Les Thermes : secteurs en limite de Moûtiers
- Notre Dame du Pré
- Villarlurin
- Saint-Marcel

Avant l'ouverture des points d'apports volontaires, une information est organisée par le biais de panneaux de communication et de flyers. Le service déchets de la CCCT reste à votre disposition pour tout complément d'informations au 04 79 24 77 64.

Progressivement, en 2014 et 2015, l'ensemble des communes du territoire sera concerné.

En 2014, les sites suivants seront équipés :

- Saint Jean de Belleville
- Fontaine le Puits
- Salins Les Thermes
- Montmagny
- Moûtiers centre et Sud.

Tri des déchets : VRAI ou FAUX ?

➔ Si je déménage mon appartement, je peux apporter gratuitement mon canapé et ma télé usés à la déchetterie de l'Île Ferlay à Villarlurin.

VRAI ! Les particuliers ont un accès gratuit à la déchetterie de l'Île Ferlay, située sur la route de Villarlurin. La déchette-

rie est ouverte du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h. Attention : obligation de présenter sa carte magnétique personnelle, disponible gratuitement à la Communauté de Communes Cœur de Tarentaise, sur présentation d'un justificatif de domicile.



➔ **Après Noël, je peux laisser mon sapin sur le trottoir, le camion de collecte des ordures ménagères le ramassera.**

FAUX ! Les déchets verts doivent être apportés en déchetterie pour être valorisés et compostés. Pensez aussi au sapin en pot à replanter dans le jardin !

➔ **La CCCT met à disposition un moyen permettant de mieux trier ses déchets.**

VRAI ! Une réglette de tri a été créée spécifiquement pour l'occasion. Elle est disponible dans cette lettre d'information. Munie d'un aimant, vous pourrez la conserver à proximité et la consulter dès que vous avez un doute sur la destination du déchet.

➔ **Les emballages et les papiers triés par les habitants sont brûlés avec les ordures ménagères.**

FAUX ! Les emballages et les papiers triés sont apportés dans un centre de tri à Chambéry afin de séparer les matières (carton, plastique, acier, aluminium, papier) puis de les envoyer dans les usines de recyclage en France ou en Europe. Des bons de recyclage attestent à la Communauté de Commune l'arrivée des déchets dans l'usine de recyclage.

Tri des déchets : Infos recyclage

La Communauté de Communes Cœur de Tarentaise (CCCT) a mis en place le tri des emballages recyclables il y a 10 ans déjà. Les habitants sont invités à trier chez eux leurs emballages grâce au sac de tri disponible en mairie ou à la CCCT puis à déposer leurs emballages dans les conteneurs de tri.



Où sont recyclés les emballages et que deviennent-ils ?

- Les **bouteilles en plastique** sont recyclées en **Italie** pour fabriquer des **couettes**, **des sièges auto** pour enfants.
- Le **papier** est recyclé dans les **Vosges** pour fabriquer du papier neuf (**cahiers**, **enveloppes**, **journaux**).
- Le **carton** est quant à lui recyclé en **Espagne** en **emballages cartonnés**.
- Les **bouteilles en verre** servent entre autres à fabriquer d'autres **bouteilles** et sont transformées en **Ardèche**.
- La **Seine-et-Marne** reçoit nos emballages en **aluminium** pour les transformer en lingots et permettre leur recyclage en **pièces de voiture ou de vélo**.
- L'acier de nos boîtes de conserve est recyclé dans les **Bouches-du-Rhône** et permet de fabriquer des **caddies**, **des boules de pétanque**.

Jouets divers 	Janolènes 
Les plastiques en POLYETHYLENE	
Bouchons 	Bacs poubelle 
	Cagettes et bacs plastiques 

Les plastiques en PVC	
Tubes et raccords 	Bardages et lambris 
	Menuiseries et fermetures 
Goulottes et plinthes électriques 	Les films étirables 

Compostage même en hiver

Le meilleur geste de réduction des déchets reste le compostage. Il est possible de le réaliser sur un espace vert à la maison ou en habitat collectif. L'activité du compostage diminue en hiver car les micro-organismes et lombrics présents n'aiment pas le froid. Il faut penser à retourner le tas avant l'hiver pour l'aérer et permettre sa décomposition et donc sa montée en température. Les lombrics se réfugieront alors au centre du tas pendant la saison froide. Autre idée pour continuer de composter en hiver, le composteur peut être rapproché de la maison si la neige empêche son accès.



Du nouveau à la déchetterie depuis septembre !

Le tri des plastiques est mis en place depuis le mois de septembre dans une benne dédiée.

Quels plastiques peuvent être triés ?

Les plastiques rigides et non friables suivants trouveront leur place dans cette nouvelle benne :

Les plastiques en POLYPROPYLENE	
Pare-chocs 	Cagettes 
Mobilier de jardin 	Seaux 
Boîtes alimentaires 	Panier à linge 
	Pots de Fleurs 

Quel devenir pour ces déchets ?

Les plastiques seront triés et valorisés au lieu d'être incinérés.

Pour toute question lors de vos apports en déchetterie, les gardiens sont à votre disposition pour vous accompagner et vous permettre de trouver les bons gestes de tri !

N'oubliez pas que les bouteilles et emballages doivent continuer à être déposés dans les conteneurs jaunes de collecte sélective !

Pour nous contacter : coordonnées téléphoniques : service déchets 04 79 24 77 64.
Email : contact@coeurdetarentaise.fr

Collecte des DASRI en 2014 :

Les Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieuses des particuliers en automédication de la CCCT seront collectés selon les dates suivantes :

- Mercredi 29 janvier 2014
- Vendredi 25 avril 2014
- Mercredi 23 juillet 2014
- Mercredi 22 octobre 2014

Sur ces dates, les permanences seront assurées par un véhicule itinérant stationné Place des Victoires à Moutiers de 10h à 12h.

Traitement du plan d'eau de Hautecour

Depuis le mois de juin, un traitement biologique ayant pour objectif de rééquilibrer le fonctionnement du plan d'eau a été entrepris par la société Dynamis. La tendance est à la **clarification de l'eau avec une bonne transparence**. Le biotope est ainsi devenu de plus en plus vigoureux, les herbiers, présents au fond de l'eau, sont davantage visibles et verdissent. Ce traitement a permis une **diminution de la vase au profit des herbiers** qui, maintenant mieux oxygénés et mieux alimentés en nutriments, prolifèrent.

Conclusion ? Le plan d'eau a bien réagi au protocole, et ce, malgré l'augmentation des températures durant la saison d'été. Les interventions doivent donc être poursuivies pour stabiliser l'écosystème du plan d'eau de la Trappe.



Le plan d'eau avant traitement



Le plan d'eau après traitement

Qualité de l'air à Pomblière : résultats rassurants !

Rappel sur les mesures prospectives menées en mars 2012 et leurs conclusions

Suite au changement d'une matière première, l'usine MSSA, située sur la commune de Pomblière, a été confrontée à une perturbation de son process industriel engendrant des émissions anormales par rapport à ce que connaissait l'entreprise. Face aux inquiétudes qui s'exprimaient, des mesures de qualité de l'air ont donc été mises en œuvre en toute fin d'année 2011 en concertation avec la commune et la communauté de communes.

Les polluants prospectés étaient ceux considérés comme des indicateurs de la pollution atmosphérique et qui pouvaient être retrouvés sur le site de mesure :

- dioxyde de soufre,
- poussières en suspensions inférieures à 10 microns (PM10),
- dioxyde d'azote,
- métaux,
- chlore.

Les principales conclusions étaient que, parmi tous les composés suivis, seules les particules PM10 présentaient des concentrations significatives. En effet, les concentrations étaient fortes et des dépassements des seuils réglementaires étaient craints.

Concernant le chlore, les premières observations relevées n'indiquaient pas de concentration anormalement élevée en comparaison avec celles observées ailleurs en France.

Fort de ces enseignements et sous l'impulsion des collectivités locales, un suivi annuel des particules à proximité du site industriel MSSA est conduit depuis le 14 septembre 2012. Ces mesures permettent d'illustrer le respect des valeurs réglementaires sur ce secteur.

Le site de mesures

Le point de mesure est situé à proximité immédiate du site industriel. Un bungalow a été installé afin d'accueillir l'analyseur.



Les mesures valides ont couvert **94,2 %** de l'année (le reste étant dû à des pannes et des périodes de maintenances). Ce taux de fonctionnement permet donc une parfaite représentativité des données.

Premiers résultats

L'examen des moyennes journalières en particules PM10 apporte plusieurs informations :

- les niveaux rencontrés sont **globalement équivalents à ceux rencontrés sur Albertville** (que ce soit en moyenne journalière ou en nombre de dépassements). En revanche, les concentrations sont **moins élevées que dans une agglomération plus importante (Chambéry)**,
- les concentrations sont également **bien moins élevées par rapport à d'autres sites industriels**,
- dix dépassements du seuil de la valeur limite journalière ($50 \mu\text{g}/\text{m}^3$, **35 dépassements autorisés par an**) ont été constatés depuis le mois de septembre (principalement en hiver qui est la saison la plus propice à l'accumulation de la pollution particulaire). Ces déplacements ne sont pas spécifiques à Pomblière : ils sont constatés les mêmes jours, sur les autres sites de comparaison en Savoie, amenant à en déduire qu'ils sont dus au trafic routier.

Chambéry-Pasteur	Albertville	Pomblière
17	10	10

Nombre de dépassements du seuil de la valeur limite journalière

Concernant les concentrations moyennes, le constat est le même : les niveaux à Pomblière et Albertville sont équivalents. Les valeurs les plus élevées sont relevées à Chambéry (fond urbain) et La Léchère (proximité industrielle). Sur l'ensemble des sites, les moyennes sont très éloignées de la valeur limite annuelle ($40 \mu\text{g}/\text{m}^3$).

Conclusions provisoires sur l'année écoulée

Les résultats actuels ne mettent pas en évidence une influence du site MSSA sur la concentration particulaire dans le secteur de Pomblière, constatant ainsi qu'un dépassement des seuils semble improbable. Les mesures vont néanmoins se poursuivre pour confirmer ces résultats.

Le projet en détail



Vue de la salle Y. Eynard depuis la cour

Qui était Yves Eynard ?

En hommage à cet homme qui a œuvré en faveur du développement de l'activité musicale sur le bassin de Moûtiers, les élus de Cœur de Tarentaise ont souhaité nommer la salle Yves Eynard. Président de l'Harmonie de Moûtiers de 1990 à 2001, il a également mis son énergie au service de la commune en tant qu'élu participant à la réalisation des travaux.

Quelles salles pour les élèves de l'école ?

Salle de musique actuelle, salle de synthétiseur, de percussions, d'orchestre, d'ensemble, de chant, d'informatique, de solfège et 6 salles de cours. Une salle par professeur pour un enseignement de qualité !

Une salle d'auditions, pour quoi faire ?

La salle d'auditions de 140 m² sera modulable en deux espaces isolés acoustiquement : la salle de chorale et la salle d'harmonie. Réunis, ils accueilleront auditions et concerts.

Combien coûtent les travaux ?

D'un montant de 1 369 000 € HT, ils intègrent les travaux de l'école de musique, de structure et façades sur l'ensemble du bâtiment.

Et le relogement de l'école de musique pendant les travaux ?

Durant les travaux, d'une durée prévisionnelle de 10 mois, élèves et professeurs se sont installés dans les locaux de l'ancienne trésorerie à la Chaudanne. D'accès facile pour les parents et les écoliers, chacun a trouvé sa place en ce lieu pour l'année musicale 2013/2014. L'installation dans les nouveaux locaux est prévue en juin pour que la rentrée de septembre 2014 soit assurée dans l'école réhabilitée.

Visite du chantier pour les élèves de l'école !

Le rendez-vous a été donné le 14 décembre pour la visite du chantier. Active en matière de sécurité, la communauté de communes a fourni casques et gilets de sécurité !

Avancement des travaux

➔ L'école

Après les démolitions au mois de juillet (1^{ère} phase), place à la construction !

2^{ème} phase : les cages d'ascenseur et d'escalier Octobre 2013



Le porche, sans la dalle de l'étage qui accueillait la salle de chorale, avant les travaux



Nouvel escalier d'accès à l'étage



Réalisation des murs porteurs de l'escalier (en bas de la photo) et de la cage d'ascenseur (au milieu de la photo)

L'accès aux salles de cours de l'école de musique sera assuré par un nouvel escalier respectant les normes actuelles et par un ascenseur pour les personnes à mobilité réduite. Ces équipements prennent place dans l'ancien porche pour constituer un espace de communication entre le rez-de-chaussée et l'étage et entre les espaces extérieurs et les espaces intérieurs de l'école.

➔ La Salle d'Auditions

Après la déconstruction et la réalisation des fondations (1^{ère} et 2^{ème} phase), la salle d'auditions prend sa forme arrondie.

3^{ème} phase : les murs à ossature bois Octobre 2013

Travaux en cours : la pose des cloisons et des menuiseries.

Vous souhaitez plus d'informations sur les travaux ? Contactez-nous au 04 79 24 41 41 ou retrouvez-nous sur www.coeurdarentaise.fr

Vous souhaitez inscrire vos enfants à l'école de musique ou vous inscrire ? Contactez le directeur de l'école de musique Yves Salito au 06 85 29 86 96

Activités de Plaine Nature

Les élus des communes de Cœur de Tarentaise se sont retrouvés le mercredi 23 octobre 2013 sur les sites de Hautecour et Fontaine-le-Puits pour inaugurer les équipements réalisés par la CCCT dans le cadre de sa compétence "activités de pleine nature" (APN).

La journée a commencé par le tour du plan d'eau à Hautecour où élus communaux et intercommunaux, entreprises et services de la CCCT ont pu admirer la nouvelle aire de jeux, les luminaires, le parking et le jet d'eau.



Ce fut l'occasion pour le maire de Hautecour, Georges Saint-Germain et le président de la CCCT, Fabrice Pannekoucke de remercier chacun leur tour l'engagement des entreprises et les services de la CCCT dans ces projets réalisés.

Les troupes se sont ensuite rendues sur la commune de Fontaine-le-Puits où le maire, Marin Sollier nous attendait pour engager un petit parcours autour de la nouvelle boucle d'interprétation du Mont Cuchet. Nous avons alors pris la direction du belvédère des Ravières où chacun a pu

faire preuve de réflexion, par la présence de plusieurs panneaux thématiques, et de panneaux sous forme de questions-réponses... Une approche ludique et instructive pour toute la famille ; sans oublier, les uniques couleurs automnales que suppose cette période...



Après cette matinée, toute l'équipe s'est retrouvée au "Pré du Puits" où le protocole des discours a pris le relais avec Marin Sollier et Fabrice Pannekoucke.

Pour terminer cette belle journée, les élus de la CCCT se sont rendus à Notre Dame du Pré où une visite très enrichissante du rocher d'escalade ainsi que du camping avait été prévue. L'objectif est de développer et d'améliorer les trois aires de camping présentes sur ce site et de mieux cibler le public familial, en groupes ou individuel.

Le camping viendra, au 1^{er} janvier 2014, s'ajouter aux compétences APN de la CCCT ; d'où la nécessité d'avoir une visibilité sur les projets à entreprendre sur cette nouvelle aire dite de "camping naturel", et conformément aux volontés d'Henri Borlet, maire de Notre Dame du Pré et de son conseil municipal.



Transport

Voilà deux ans que la Communauté de communes Cœur de Tarentaise a mis en place un service de transports réguliers et à la demande (TAD) desservant l'ensemble des huit communes du territoire ainsi que Bozel, la Léchère et la piscine du Morel. Un bilan satisfaisant pour la période estivale 2013 puisque 1714 personnes transportées (29 personnes / jours en moyenne), soit 90 % sur la ligne régulière dont une très grande majorité sur l'axe Brides-Moùtiers. Quant au TAD, le bilan est plus mitigé, avec 84 usagers sur la ligne Saint Marcel-Moùtiers, 40 usagers Moûtiers-Hautecour et moins de 10 usagers sur la ligne Salins-les-Thermes-Saint Jean de Belleville-Fon-

taine-le-Puits-Moùtiers. "Ces transports sont un vrai trait d'union entre les villages excentrés et le centre. Après deux années d'expérimentation, nous allons continuer à travailler sur le sujet, avoir une analyse encore plus fine des attentes et obtenir une desserte encore plus forte" selon Georges Danis, Vice-président chargé des transports.



Ça s'est passé chez vous !

Salins-les-Thermes

Fête du livre et de l'image

Les 21 et 22 septembre 2013, la seconde édition de la fête du livre et de l'image a battu son plein durant ce week-end culturel. En effet, la fréquentation est estimée à 1500 personnes, soit 25 % de plus que l'année précédente. Une belle réussite pour les membres de l'association et les bénévoles qui, depuis une année, ont travaillé sans relâche. Un événement soutenu par la Communauté de Communes Cœur de Tarentaise qui s'inscrit dans son objectif de développer un accès à une culture de qualité pour tous. Qui plus est, dans le cadre de la semaine européenne de la mobilité, la CCCT avait mis à disposition des navettes gratuites afin de rejoindre plus facilement cette manifestation.



Moûtiers

Finale Nationale 3 de Canoë Kayak

C'est un week-end sportif riche en émotion qui s'est tenu les 12 et 13 octobre 2013. En effet, durant ces deux journées de compétition, les kayakistes se sont affrontés pour décrocher l'ultime sésame du Championnat de France de la Nationale 3 sur le bassin de slalom de Moûtiers. Un événement organisé et porté par Moûtiers Canoë kayak et avec le soutien

de la Communauté de communes Cœur de Tarentaise qui a, sur proposition de la ville de Moûtiers, repris cette compétence au titre des activités de pleine nature.

Patrick Vahiné et Philippe Biard, respectivement Président et trésorier de Moûtiers Canoë kayak étaient à l'honneur lors de ce week-end, comme tous les membres du club pour fêter les 30 ans d'existence de la structure locale. Les dirigeants fédéraux, régionaux, départementaux et locaux ont rappelé l'intérêt qu'ils portent à ce bassin et aux aménagements envisagés en partenariat avec la CCCT. Autant de projets qui permettront de donner à ce site, reconnu de tous, le rayonnement qu'il mérite, véritable facteur d'attractivité.

"Un nerf de swing" pour une magnifique soirée jazz

Vendredi 11 octobre, dès 20h30 à la salle Maurice Calloc'h, le groupe "Un nerf de swing" a ébloui le public par sa soirée jazz manouche en hommage à Django Reinhardt et Stéphane Grappelli. Un événement Cœur de Tarentaise au titre de sa compétence culture et dans le cadre de ses deux concerts annuels.

Vernissage du collectif "Edel'Art" dans les locaux de la MCI

Vendredi 18 octobre, élus et artistes ont inauguré la première exposition d'œuvres du collectif Edel'Art à la Maison de la Coopération Intercommunale. Ce projet permet de valoriser le travail des artistes locaux. Tous les six mois, un renouvellement d'œuvres est prévu avec un choix de thème qui sera fait de manière collaborative dans le bâtiment de la MCI, une touche artistique qui vient embellir les locaux inaugurés le 29 juin 2013. Venez nombreux découvrir les œuvres de nos artistes locaux.



SCOT : où en est-on ?

La construction du Schéma de Cohérence Territoriale de Tarentaise Vanoise se poursuit. A l'issue des études diagnostique et prospective, thème par thème, les élus construisent actuellement la pièce maîtresse du SCOT : le Projet d'Aménagement de Développement Durable (PADD).

Ce document fixera, dans les prochaines semaines, les options retenues pour la Tarentaise, pour un développement qualitatif harmonieux.

Pour plus d'info : <http://www.tarentaise-vanoise.fr/le-projet-de-territoire/scot-tarentaise/>

Programme Local de l'Habitat (PLH)

Le conseil communautaire, lors de sa séance du 19 septembre dernier, a définitivement adopté le Programme Local de l'Habitat de Cœur de Tarentaise qui va permettre la réalisation d'opération de réhabilitation, de création et d'aides aux logements. Monsieur le Préfet de la Savoie a rendu un avis très favorable à cette politique volontariste, une première en Tarentaise.

Vous pouvez être concernés. Pour toutes informations : www.coeurdetarentaise.fr

Avenir de l'hôpital de Moûtiers

Mobilisé pour défendre la pérennité d'une offre hospitalière à Moûtiers, le conseil communautaire a récemment retenu un bureau d'études pour mener une analyse complémentaire à celle menée par l'Agence Régionale de Santé.

Cette étude, portée par le collectif de défense de l'Hôpital est co-financée par la Communauté de Communes des Vallées d'Aigueblanche et le SIVOM. Les stations de sports d'hiver font du maintien de l'hôpital à Moûtiers un enjeu stratégique.

Objectifs : démontrer la viabilité des services existants à Moûtiers, et reporter la décision de l'ARS.

La CCCT à un tournant de son histoire

Le conseil communautaire du 15 octobre dernier a permis d'engager un tournant dans la jeune histoire de notre intercommunalité.

L'arrivée de Saint-Martin de Belleville, au 1^{er} janvier prochain, est un premier rendez-vous majeur. Il est déjà matérialisé par la présence de quatre élus municipaux Belvellois qui sont invités depuis plusieurs semaines à participer aux travaux du conseil communautaire.

A l'issue d'un travail en partenariat avec la municipalité de Saint-Martin, le conseil communautaire a approuvé à l'unanimité une extension significative des compétences de la CCCT afin que l'arrivée de Saint-Martin de Belleville soit l'occasion d'un "bond en avant" pour tous.

La CCCT sera donc compétente pour gérer, à compter du mois de Janvier prochain :

- La restructuration du pôle intermodal de Moûtiers et le chalet des voyageurs
- Les gymnases de Pomblières Saint Marcel et de Saint-Martin de Belleville, puis de Moûtiers
- Le plan d'eau des Menuires, les via-ferrata, les pistes de ski de fond et un large réseau de chemins de randonnées
- La programmation de spectacles et de manifestations sportives de grande envergure
- La gestion du site touristique du Glaisy à Notre Dame du Pré, avec son aire naturelle de camping
- De nouvelles lignes de transport

Lancement d'une carte commerciale sur le bassin de Moûtiers !

La FCAM a officiellement lancé un nouvel outil de promotion du commerce local : la carte "Achète à Moûtiers".



Cette carte est conçue comme un outil de redynamisation du commerce local par le biais d'un système d'épargne locale: à chaque achat dans un des commerces adhérents (hypermarchés compris) le client épargne les remises qui lui sont accordées. De cette façon le client bénéficie d'un pouvoir d'achat complémentaire à dépenser dans les commerces adhérents (hors hypermarchés).

La Communauté de Communes Cœur de Tarentaise ne s'y est pas trompée et s'est immédiatement engagée aux côtés de la fédération des commerçants pour appuyer cette dynamique via une subvention à l'association des commerçants-artisans. Elle poursuit ainsi son engagement pour le développement économique des huit communes qui relève de ses missions.

L'objectif de la CCCT et celui de la FCAM se rejoignent : donner du pouvoir d'achat aux consommateurs de Cœur de Tarentaise en permettant aux commerces du territoire de renvoyer leurs consommateurs les uns vers les autres via ce système de carte d'épargne.

Vous pouvez demander gratuitement votre carte dans tous les commerces partenaires. Cette dernière sera débitée de 4 points avant de pouvoir cumuler votre propre épargne.

Tout repose à la base sur l'engagement fort des commerces et de la grande distribution, naturellement contributeurs nets puisque les consommateurs accumuleront de l'épargne en faisant leur panier de courses et les dépenseront uniquement dans les commerces adhérents pour des achats moins quotidiens (électroménagers, vêtements, restauration, loisirs, culture...).

Super U, Salin-les-Thermes et Carrefour Market sont les premiers à s'engager aux côtés de la fédération des commerçants. Ils permettront aux usagers des Trois Vallées qui les fréquentent de voir un intérêt plus grand encore à venir consommer à Moûtiers, Salins ou Pomblière Saint-Marcel pour utiliser leur épargne.

Un "choc d'attractivité" répondant pleinement aux attentes des élus, des commerçants et des consommateurs ! Un partenariat gagnant-gagnant !